

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 7

Artikel: Un essai de liberté d'action en manœuvres
Autor: Diesbach, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT
Prix du N° fr. 1.50

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

Un essai de liberté d'action en manœuvres.

N'en déplaise à notre terminologie militaire, qui confond souvent exercices et manœuvres, ou du moins ne fait pas, entre ceux-là et celles-ci, la distinction qui s'imposerait à mon avis, je prétends que ce sont là deux conceptions très différentes. J'ajouterai qu'il faut être bien au clair sur leurs buts respectifs, sous peine de commettre de fâcheuses erreurs dans leur préparation et leur direction.

L'*exercice* a un caractère restreint et strictement épisodique. Il n'est qu'une péripétie, entre beaucoup d'autres, d'une grande opération qu'on ne joue pas. Ce sera, par exemple, le passage de vive force d'un cours d'eau, l'attaque ou la défense préparée d'une position, un combat de rencontre, un décrochage, un combat en retraite, que sais-je, une opération de guerre quelconque, mais une seule opération. Le but de l'exercice est de familiariser la troupe avec une éventualité bien déterminée, qui peut se présenter en campagne. L'exécution par la troupe en est donc la partie essentielle et le rôle du commandement plutôt secondaire.

La plupart du temps, il s'agira pour lui d'ouvrir à la bonne page le *Service en campagne*, qui lui fournira toutes les indications nécessaires sur la façon de s'y prendre. C'est le directeur de l'exercice qui impose au commandement ce qu'il veut de lui, et pratiquement c'est presque toujours la même personne qui commande et qui dirige. Le grand avantage de l'exercice, c'est qu'étant généralement très localisé et d'une durée relativement courte, on peut le recommencer et corriger, par une répétition, les fautes commises. Excellent moyen d'entraînement pour les troupes, l'exercice, trop bien préparé, prédispose au schéma. Les *manœuvres* sont tout autre chose. Elles consistent à mettre deux partis aux prises dans une situation de guerre vraisemblable et dans les conditions où ils pourraient se trouver en réalité. Que veut-on voir en manœuvres ? Comment les chefs décident ; comment les états-majors fonctionnent ; comment les troupes exécutent.

Or, on fait en général beaucoup trop de choses dans nos manœuvres, dont la durée est de 3 jours à peine. Aussi le résultat le plus tangible de cette bousculade, c'est que n'ayant le temps de ne rien faire à fond, au lieu de préparer nos états-majors et nos troupes à la guerre, on les incite à la superficialité. Et l'effet dissolvant des manœuvres sur l'instruction, acquise à grand'peine, et sur la discipline, n'a pas d'autre cause.

Sous prétexte d'entraîner le commandement et les états-majors par une gymnastique intellectuelle intense, on impose aux opérations un rythme insoutenable, faussant chez les exécutants la notion des possibilités. Les manœuvres débutent le plus souvent par un combat de rencontre, qui se termine en général par une retraite sur une position où l'on arrive de nuit, et que l'ennemi attaque dès le lendemain.

Conséquences : la position n'est pas organisée ; l'attaque insuffisamment préparée. Au soir de ce deuxième jour, c'est l'assaillant qui se décroche, à son tour, pour retourner loin en arrière sur un front, où son adversaire, qui se défendait contre lui, l'attaquera le matin suivant. Et, presque toujours,

les manœuvres se passent de cette façon, sans que les exécutants aient eu le temps de faire soit pour l'offensive, soit pour la défensive, les préparatifs nécessaires, qui leur apprendraient quelque chose, et donneraient aux opérations un caractère de vraisemblance.

Je me suis demandé souvent s'il ne serait pas tout autrement intéressant et profitable de mettre les partis aux prises par une situation initiale, et ensuite de les laisser faire. Chacun ayant sa mission et connaissant le cadre dans lequel il doit la remplir, il n'y aurait plus qu'à arbitrer les combats, sans autre préoccupation que le souci d'une objectivité imperturbable, et quelles que soient, pour la suite des opérations, les conséquences des sentences rendues. On n'oubliera pas, bien entendu, de renseigner les exécutants, comme ils le seraient en réalité, sur le sort des troupes voisines supposées, dont les faits et gestes doivent leur être connus pour pouvoir agir à leur tour. La direction des manœuvres devra les leur apprendre au moment où ils les connaîtront en réalité, et de la même façon. Mais elle se gardera d'imaginer des événements, qui ne soient pas logiques et à peu près prévisibles, dans l'idée de sauver une situation compromise ou d'empêcher un succès, qui gênerait ses plans. Le seul moyen de leur apprendre quelque chose, c'est de laisser les chefs récolter ce qu'ils ont semé. Il faut donc leur donner toute la liberté désirable et la possibilité d'exécuter leurs décisions, bonnes ou mauvaises. Peut-être ici ou là les manœuvres marqueront-elles des temps d'acalmie, qui impatienteront ceux qui veulent qu'il se passe à tout prix quelque chose. Peu importe, si par là elles gagnent en vraisemblance, et perdent ce caractère d'agitation, qui ne profite à personne.

C'est en m'inspirant de ces considérations que j'ai décidé de faire des manœuvres en 1932, tandis que le commandant de la 3^e division, qui faisait le même genre de cours de répétition que moi, donnait à ses troupes 3 situations successives, sans rapport les unes avec les autres, et faisait ainsi d'après mon critère, plutôt des exercices que des

mancœuvres. Je n'ai entendu que des éloges en haut lieu sur sa façon de procéder, ce qui ne m'empêchera pas d'entretenir aujourd'hui mes lecteurs de la solution, diamétralement opposée, que j'ai choisie.

Le tableau des services en 1932 prévoyait donc pour la première fois ce qu'on a appelé des manœuvres de division, sans que cette terminologie — je m'empresse de le dire — signifiât pour autant l'obligation de faire des manœuvres au sens où je les entends. C'est ce qui explique que la question ne fut pas résolue de la même manière dans les deux divisions astreintes, en 1932, à ce cours de répétition d'un nouveau genre.

Mon but était double :

Tout d'abord, préparer à la guerre, dans la mesure où on peut le faire dans un temps si court et dans les conditions où nous nous trouvons, les troupes de campagne de ma division.

Le faire dans une hypothèse vraisemblable, dont l'étude puisse nous être de quelque profit au point de vue de notre défense nationale.

Mes efforts pour serrer de près la réalité restaient, malgré tout, une tentative bien imparfaite. Impossible de faire entrer en ligne de compte la formidable supériorité d'outillage, qu'aurait eue l'ennemi — c'est-à-dire *Rouge* — en réalité. Ensuite, sous peine de ne pouvoir faire les manœuvres projetées, j'avais dû choisir une éventualité exceptionnellement favorable, comportant la mise en place de notre couverture renforcée et la possibilité d'intercaler entre des troupes, déjà en ligne et supposées, la brigade d'infanterie 6 entièrement organisée.

C'était nous faire la part belle, mais nous restions tout de même dans le domaine de la vraisemblance et, avec un peu d'imagination, il n'était pas difficile de se figurer les effets complémentaires des moyens qui manquaient à l'envahisseur et qu'il aurait eus en réalité.

Bleu était tout de même nettement handicapé par rapport à *Rouge*. N'ayant pas d'aviation, moins d'artillerie

et une seule compagnie de cyclistes pour son exploration, il était moins fort et plus ou moins aveugle.

Son adversaire avait en plus un groupe entier d'aviation, un groupe attelé de mitrailleurs, un groupe de dragons et un groupe d'obusiers.

Mais c'était encore trop peu pour forcer la défense dans la région où elle lui barrait la route.

Malgré toute l'habileté et tout le cran dont il fit preuve, Rouge ne pouvait réussir. N'en tirons cependant pas de conclusions pour l'avenir. Les manœuvres de la 2^e division ne nous ont pas permis de faire la preuve que nous pourrions tenir de la même façon contre un envahisseur nous attaquant avec son aviation, son artillerie de cinq à dix fois plus puissante, ses canons d'infanterie et ses chars. Il reste, en revanche, acquis, qu'avec notre outillage, l'offensive nous sera interdite dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire comme nous avons l'habitude de la pratiquer en manœuvres et, parfois même, sur un beaucoup plus grand pied, dans nos cours stratégiques.

Il faut bannir à jamais cette prétention irréalisable et nous confiner modestement dans la défensive, en nous ingéniant simplement à la rendre, par nos procédés de combat, toujours moins vulnérable, toujours plus meurtrière.

Ce qui ne veut pas dire que nous ne devions pas exercer l'offensive. Tout d'abord, elle reste le seul moyen d'éprouver la valeur des mesures prises par un défenseur quelconque. Ensuite elle donne à la troupe un mordant que l'on doit pouvoir retrouver à tous les instants dans notre armée, précisément parce que cette dernière est vouée, en principe, à la défensive. Mais cette défensive aura un caractère nettement agressif. Nous devons être bien décidés à profiter de chaque faute de l'adversaire et par conséquent à lui tomber dessus, dès que l'occasion s'en présentera. Ce sera, par exemple, si l'on arrive à le surprendre; ou si l'on peut l'attaquer, en terrain favorable, avant qu'il ait pu mettre en ligne tous ses moyens. En combattant

dans cet esprit, malgré son outillage si inférieur, notre armée pourrait encore courir ses chances.

* * *

Voici maintenant un très rapide aperçu de ce que furent ces manœuvres. Puis laissant de côté la critique des fautes, qui se répètent partout et toujours, je formulerai quelques observations sur des points spéciaux. Je terminerai ensuite mon exposé par une courte conclusion se rattachant plus directement à la thèse que je défends ici et qui tient en somme dans ces deux principes :

En manœuvres, liberté d'action et vraisemblance !

Les ordres aux partis¹.

2^e DIVISION.

Parti bleu.

C. R. 1932.

SITUATION INITIALE.

Le lundi 19 sept. est le 4^e jour de mobilisation. Dans la zone de la 2^e division, les troupes de couverture du landsturm renforcées par le R.I.9 et le R.I.8 ont été enfoncées le 18., de bonne heure, entre le col des Roches et l'Auberson ; Rouge a occupé La Chaux-de-Fonds, la Sagne, les Ponts-de-Martel.

Le col des Loges et la Tourne sont tombés aux mains de Rouge, le 19. 9, à l'aube. Ce qui reste de notre couverture tente de barrer à l'ennemi l'accès de Chaumont.

A la même heure, Rouge attaquait vers Biaufond, franchissait le Doubs, et s'emparait des Bois et de la Ferrière.

Le R. I. 9. s'efforce de disputer le terrain, et tient les Breuleux.

Br. 6.

La Br. 6, à la fin de la matinée

Gr. cyc. 22.

du 19. 9. forme deux groupes :

1 peloton drag.

Le R. car. 12 dans la région

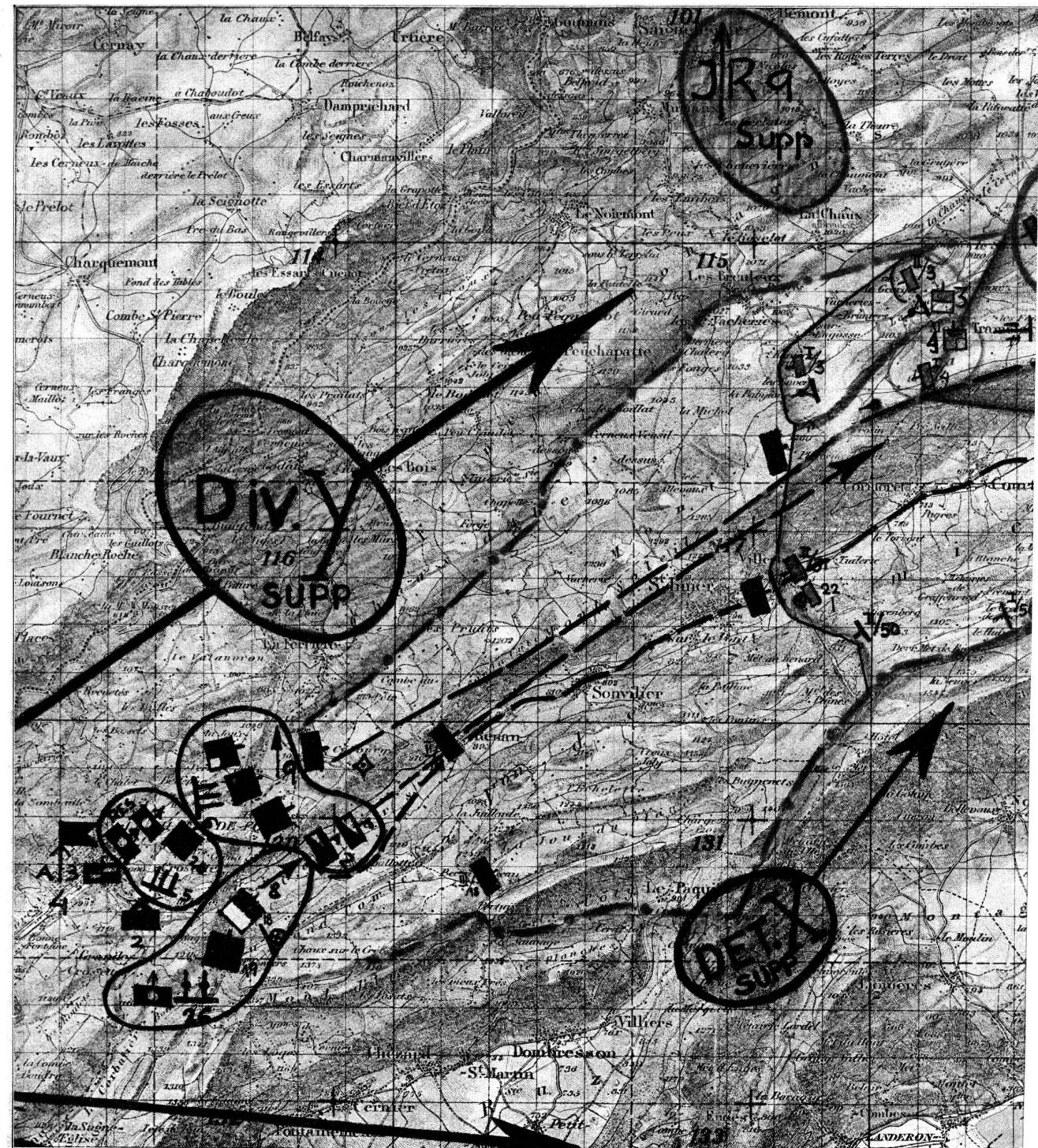
R. art. camp. 4.

de Moutier-Malleray.

¹ Se reporter à la carte ci-contre, au 1 : 100.000, Situation initiale, 20 sept. 0600. (Réd.)

Maneuvres de la 2^{me} division 1932 : Situation initiale, le 20 sept. 0600.

(Annexe à l'étude « Un essai de liberté d'action en manœuvres »
« Revue militaire suisse » juillet 1933).



Bat. sap. 2 (-cp. mont.IV.) Le reste de la brigade dans
 Gr. san. 2. la région La Heutte-Pery-Bœzingen-Mett.

Gr.subs.2 (-cp. I et III.) *P. C. Br. J. 6* : Bienne.

Le R. I. 10 (supposé) est à Evilard-Orvins.

La Br. n'a que quelques patrouilles de chasse devant son front.

2^e DIVISION.

Bienne, 19. 9. 1200.

ORDRE A LA BRIGADE 6.

1. Rouge a atteint à 1000 les Bois, la Ferrière, la Chaux-de-Fonds, Mont d'Amin, la Tourne.

Le *R. I. 9.* (supposé) se repliera dans la nuit du 19/20 et réorganisera son aile gauche sur le front Goumois-Saigne-légier-bifurc. S. W. les Reussilles (excl.). Le *R. I. mont. 10* renforcé du Gr. ob. 26 (supp.) marche cette nuit par le Chasseral et la montagne de Diesse. Sa mission est de couvrir Bienne depuis la crête qui court parallèlement au Chasseral à 1 km. n. du pt. 1413. n. du milieu de Bienne (excl.), jusqu'à Neuveville.

2. La 2^e div. empêchera l'ennemi, qui a franchi le Doubs, de déboucher du Jura dans la plaine de l'Aar.

3. La brigade 6 reçoit l'ordre d'atteindre cette nuit le front : bifurcation S. W. les Reussilles (incl.)-pt. 1413 (1 km. N. Métairie de Bienne) et de s'y organiser avant le lever du jour (20. 9.).

Mission : empêcher sur le front indiqué la marche de l'ennemi sur Bienne.

Cdt. 2^e division.

2^e DIVISION.

Parti rouge.

SITUATION GÉNÉRALE.

Une armée rouge, basée sur Besançon, a enfoncé le dimanche 18. 9 la couverture bleue entre l'Auberson et le col des Roches (incl.).

Le lundi 19 à l'aube, elle s'est emparée de la Tourne et de la Vue des Alpes, première étape d'une offensive qui vise Chaumont, puis la Thièle.

Le 19 au matin également, la div. Y s'est emparée de Biaufond, la Ferrière, les Bois. Epuisée par cet effort, elle y constitue provisoirement une tête de pont. Son exploration signale des résistances bleues aux Breuleux.

Br. J. 4.

Cp. cyc. 2.

Gr. att. mitr. 2.

Gr. drag. 2 (-1 pel.).

R. art. camp. 3.

Gr. ob. 26.

Cp. subs. I/2.

Gr. av. 5.

La **Br. 4** a passé la nuit du 18/19 dans la région du Valdahon. Rouge possédant la maîtrise de l'air, elle a pu marcher de jour et atteint en fin de journée la région de la Chaux-de-Fonds, où elle se couvre par des avp. sur le front Pertuis-Bec à l'Oiseau-La Cibourg, aile gauche à la jonction des routes 2 km. S. de la Ferrière, où contact avec la div. Y.

Le Gr. av. 5. est supposé dans la région Morteau-Valdahon. En réalité, il est à Payerne.

ARMÉE D'HELVÉTIE.

Parti rouge.

ORDRE D'OPÉRATIONS A LA BR. 4.

1. La couverture ennemie semble rejetée en deux tronçons sur Chaumont et les Franches-Montagnes.

2. L'armée d'Helvétie en profitera pour déboucher du Jura à l'W. et au NE. du lac de Bienna avant que des renforts ennemis aient pu organiser le terrain. Dès le 20, elle marchera comme il suit :

Le gros de l'armée par Chaumont en direction de la Thièle. Il est couvert à gauche par le Dét. X qui, du Mont d'Amin doit marcher aujourd'hui sur Chuffort, s'établir le 20 sur le front Neuveville-sommet

du Chasseral, aile g. à la Métairie de Bienne, puis accompagner le long du Chasseral le mouvement de la Br. 4. Limite de g. : crête parallèle au Chasseral, 1 km. au nord (à la Br. 4).

La Br. 4 s'intercale entre le Dét. X et la Div. Y, axant son mouvement sur le Val de St-Imier et la Montagne du Droit.

La Div. Y pousse sur le Fuet, Bellelay, aile dr. par les Breuleux-croisée de routes SW. de Les Reussilles.

3. La Br. 4 balaie toute résistance ennemie dans le Val de St-Imier et sur la Montagne du Droit, puis s'assure les débouchés du Jura entre Biel et Lengnau.

4. Mon Q. G. reste à Morteau.

Le Cdt. de l'Armée d'Helvétie.

Par moto.

BREF APERÇU DES MANŒUVRES

Ce qui s'est passé chez Bleu.

Pour accomplir sa mission, le colonel Schüpbach décide de se porter dans la nuit du 19/20.9, sur le front Les Reussilles-Creux de Glace, où il s'installera sur deux lignes. Une première ligne, dite position avancée : Le Georget-pt. 1119- les Envers-Mont Crosin-pt. 1269.- Villeret et rive E. de la Combe Grède, jusqu'au pt. 1283 ; sa mission est simplement retardataire. Une autre ligne est destinée à barrer le chemin à l'ennemi, entre le R. I. 9 à dr. et le R. I. mont. 10 à g. Cette position, ou plutôt ce front, est jalonné comme suit : gare des Reussilles incl. - pt. 1266 - Village de Cortébert-rive E. du ruisseau au S.-jusqu'au pt. 1413 incl. (Creux de Glace.)

Mais le cdt. du R.I.12, qui doit occuper la Montagne du Droit, des Reussilles à Chalet Neuf, s'installe à sa façon, englobant le Georget dans la position principale, ce qui était parfaitement juste, mais en désaccord avec l'ordre

de brigade. Autre erreur : la limite de secteur entre le R. I. 11 et le R. car. 12, était fixée au bord du plateau, à Chalet Neuf, au lieu de se trouver quelque part sur les pentes S. de la Montagne du Droit, ce qui devait nécessairement mal tourner, lorsque le 20, au soir, le bat. car. 4 fut attaqué violemment par le bat. 21. Celui-ci le déborda facilement par la gauche, le R. I. 11 n'ayant aucune force de combat, mais seulement des organes de liaison au haut des pentes.

Néanmoins, Bleu était parvenu, dans la nuit du 19/20, à occuper la position principale qu'il avait choisie, et la tint jusqu'au 20 au soir, sauf sur la Montagne du Droit où le R. I. 9 rouge avait fini par s'emparer de Chalet-Neuf, et réussi à pénétrer assez profondément entre le bat. car. 4 et le bat. car. 3. Quant à la position dite avancée, qui correspondait plutôt à ce qu'on appelait une zone de surveillance, Bleu l'atteignit partout, également dans la nuit du 19/20, sauf devant le front du bat. car. 4. Celui-ci se laissa arrêter pendant 12 heures par une cinquantaine de dragons qui l'avaient devancé et tenaient le point 1269.

Mais le 21 au matin, survient un événement très grave pour Bleu. Le R. I. 9 bleu (supposé) qui avait un dispositif de troupe de couverture, très étendu et sans profondeur, est attaqué le 21 par des forces ennemis, qu'il ne veut pas attendre, et, se dérobant à leur emprise, il replie son front sur les bords de la cuvette de Delémont, St-Brais et Moutier.

Découvert sur sa droite par ce décrochage, le cdt. de Bleu change son dispositif sur la Montagne du Droit et s'installe face au nord-ouest, de la lisière nord de Tavannes, par Belfond la Tanne-jusqu'à la Bise de Corgémont, tandis que le R. I. 11 (— 1 bat.) est toujours seul à résister dans le vallon de St-Imier, contre un ennemi qui paraît s'être singulièrement renforcé depuis la veille, et qui gagne continuellement du terrain, progressant à une vitesse inquiétante.

Ce que voyant, le cdt. de brigade ramène le bat. 49 depuis la Jeanbrenin, dans la région de Sombrevall, et donne l'ordre au Gr. art. 8 d'intervenir à son tour dans la bataille du vallon de St-Imier.

Et c'est ainsi que, vers 1300, Bleu parvint à rétablir sa situation qui avait été momentanément assez angoissante.

Plus tard, l'arrivée du bat. car. 4, rappelé lui aussi de la Montagne du Droit à Sonceboz, vint encore la consolider.

Et finalement le R. car. 12, libéré par l'arrivée du R. I. 43 venu de Moutier pour le relever, se préparait à contre-attaquer les troupes rouges, dont l'offensive était déjà enrayée, quand, vers 1700, la cessation des manœuvres fut annoncée. On doit reconnaître que le colonel Schüpbach, privé de moyens d'exploration, gravement menacé depuis le nord et attaqué à l'ouest par des forces très supérieures, se tira fort habilement de cette épreuve ; mais l'exécution de ses ordres prit un temps inouï, et reste une page sombre pour ceux qui ont la responsabilité de ces lenteurs.

Ce qui s'est passé chez Rouge.

Il est piquant de constater que la parade bleue s'était assez exactement adaptée au dispositif de l'assaillant et à la répartition de ses forces.

Rouge attaquait avec 2 bat. et le gr. ob. 26, par le vallon de Saint-Imier, avec tout le reste de ses forces, par la Montagne du Droit, dans l'idée de déborder l'ennemi par la gauche.

Jusqu'au mardi soir, son attaque dans le vallon ne progresse guère. Elle n'entame nulle part la position principale de Bleu et n'arrive qu'à rabattre ses éléments avancés.

Sur la Montagne du Droit, au contraire, appuyé par le R. art. 3 et suivi de toutes les troupes réservées de Rouge, le R. I. 9 arrive à s'emparer, par des attaques violentes et en s'y reprenant à deux fois, du pt. 1266, et mord assez profondément dans le front bleu entre le bat. car. 4 et le bat. car. 3. Rouge voulait libérer, par cette offensive, la ligne de roquade Mont Crosin-St-Imier et s'assurer une meilleure base de départ pour la poursuite de son mouvement le lendemain.

Cependant l'adversaire lui semble si fort sur la Montagne

du Droit qu'il se décide à déplacer, pendant la nuit, le poids principal de ses forces de gauche à droite, pour porter tout son effort, le lendemain, par le vallon de St-Imier.

Opération hardie qui réussit à merveille, et le 21 à l'aube le groupement Borel attaquait avec 5 bat. et 7 batteries à cheval sur la Suze, dans le vallon, où Bleu ne lui opposait au début que les 2 bat. et la batterie qui s'y trouvaient déjà la veille.

Rouge ne laissait sur la Montagne du Droit que le bat. 21, une cp. du bat. 20, le gr. de dragons et une batterie. Aussi gagne-t-il rapidement du terrain dans le vallon de Saint-Imier et son offensive n'arrive au point mort qu'après l'entrée en ligne des renforts bleus, c'est-à-dire vers 1500.

Le colonel Borel est devant Sombeval à ce moment. Constatons que si, au lieu d'attaquer à cheval sur la Suze, il avait porté tout son effort au sud de la rivière, par les pentes du petit Chasseral, en direction de la Cuisinière, il eût probablement coupé l'ennemi et se serait ouvert, sans que Bleu pût s'y opposer, la direction de Bienne, par Orvins.

Mais mon intention n'est point de faire ici la critique des opérations, ni de relever ces fautes, qui reviennent invariablement dans toutes les manœuvres. Je voudrais simplement, avant de conclure, faire part à mes lecteurs de certaines impressions, que j'avais depuis longtemps déjà et que m'ont confirmées ces deux journées.

A propos du rôle de l'artillerie suisse.

Notre artillerie ne sera jamais en mesure de jouer le rôle qu'on lui assigne à l'étranger. Aux doses homéopathiques où nous la possédons, peut-être contribuerait-elle à briser une attaque, si elle échappe jusque-là aux recherches de l'adversaire, à ses tirs de contre-batterie, ou à ses bombardements aériens. Nous ne pourrons jamais, par contre,

comme le feraient nos voisins, attaquer un ennemi installé et faire tomber ses résistances avant de lancer notre infanterie à l'assaut. Celle-ci, par conséquent, devrait s'ouvrir son chemin elle-même. Autant dire que l'offensive n'est pas dans nos possibilités, car, à un contre trois, une infanterie, dans la défense, doit pouvoir tenir contre celle qui l'attaque, avec un outillage égal, dans la plupart de nos terrains. A moins de circonstances exceptionnelles, que nous ne devons pas escompter, sachons donc limiter l'emploi de notre artillerie à ce qu'on peut en attendre.

La tactique de bataille des grandes armées étrangères qui attaquent uniquement avec leurs canons et leurs chars, ne saurait, ni peu ni beaucoup, inspirer la nôtre. Et on semble l'oublier trop souvent chez nous ! N'entretenons donc pas de fâcheuses illusions en donnant à l'emploi de l'artillerie dans nos manœuvres une importance qu'elle n'aurait jamais dans la réalité. Impuissante dans l'offensive, elle pourra nous être utile dans la défensive, mais elle ne décidera jamais rien.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas chercher à l'employer le mieux possible. Et je déplore pour ma part que nous ne lui donnions pas, dans nos manœuvres, la possibilité d'indiquer directement à l'adversaire, par ses coups à blanc ou des pétards, son renforcement, sa diminution, ou sa simple présence. Le 21 septembre, par exemple, Bleu n'a pu se rendre compte que Rouge avait roqué avec le gros de ses forces de la montagne du Droit dans le vallon de St-Imier. Il a fallu que la direction des manœuvres vienne lui apprendre que l'ennemi avait maintenant 5 à 7 batteries en action contre lui dans le vallon, au lieu de deux qu'il avait pu constater la veille. Or cette information était pour lui un élément essentiel, qui lui était indispensable pour comprendre sa situation. En réalité il se serait rendu compte tout seul de ce renfort significatif et en aurait tiré lui-même ses conclusions. Le procédé eût été plus naturel et plus vivant : ce n'est jamais négligeable.

*A propos du commandement et du fonctionnement
des états-majors.*

Du côté rouge, ce fut brillant. Des ordres particuliers et successifs, toujours très simples, donnés d'après le code d'urgence. Ils parviennent très vite aux troupes ; ils sont exécutés de même.

Du côté bleu, le commandement prend rapidement aussi des décisions claires, mais l'usine aux ordres, l'état-major fonctionne beaucoup plus lentement. Un seul exemple : le lundi matin, 19 septembre, les deux partis reçoivent leur situation initiale et les premiers ordres. Vers 10 heures déjà, le colonel Schüpbach me communique son plan ; il n'y a plus qu'à le traduire par un ordre, mais le R. car. 12 ne le reçoit à Malleray qu'à 1740, quelques minutes avant l'ouverture de l'état de guerre, au moment de son rassemblement pour le départ. Le commandant n'a qu'un instant pour se mettre au courant de sa mission, et donner, lui aussi, ses instructions. Cette lenteur est malheureusement dans nos mœurs ! Les exceptions, assez rares, ne font que confirmer la règle. Les états-majors ne savent pas encore sérier leurs dispositions, et en donnant des ordres partiels, faciliter leur exécution. Ce sont toujours des ordres classiques, de beaux ordres d'école, auxquels il ne manque pas une virgule, où rien n'est oublié, où tout ce qui doit ressortir est proprement souligné. Mais ils prennent trop de temps et les opérations ne gagnent rien à tous ces raffinements, qui les retardent trop souvent.

La conclusion, qui s'en dégage, c'est que les manœuvres sont l'unique moyen de contrôler le fonctionnement du service d'état-major et d'y remettre au point ce qui n'y serait pas encore. Grâce au poids mort de la troupe et de ses services, on peut le faire dans des conditions assez voisines de la réalité. En temps de paix on ne peut contrôler ce fonctionnement nulle part ailleurs, et le danger des cours de cadres est précisément de faire oublier les véritables difficultés du commandement. C'est cette familiarisation

avec les impondérables qui constitue le plus clair profit de nos manœuvres, je dirai même leur raison d'être. Pour tout le reste on pourrait avantageusement s'en passer, et les remplacer par de simples exercices de combat. La troupe n'y perdrat rien, mais les chefs et les états-majors réduits à la théorie pure, n'apprendraient plus leur métier.

A propos de la liaison.

Les commandants, à tous les degrés, doivent se pénétrer jusqu'à la hantise, de son importance essentielle. Il faut qu'ils se rendent compte qu'en laissant leur chef, ne serait-ce qu'un certain temps, dans l'ignorance de ce qui leur arrive, ils risquent de compromettre le succès de l'opération en cours. Cela peut arriver aussi bien pour ne l'avoir pas mis à même de profiter, au moment voulu, d'une situation favorable, qu'en ne le renseignant pas en temps opportun sur un échec. Les subordonnés doivent donc renseigner à jet continu et, même s'il ne se passe rien, ils doivent le dire au supérieur, car le défaut de nouvelles peut être pour lui une raison d'inquiétude. Le chef qui sait à quoi s'en tenir n'est jamais énervé, quoi qu'il arrive. L'incertitude est le pire état d'âme qu'on puisse imaginer pour un chef : il paralyse son esprit de décision. Or, très souvent, le moindre indice, la plus petite nouvelle, insignifiante en apparence, peut éclairer, par recouplement, toute une situation. Celui qui néglige de renseigner est coupable !

Les chiens de guerre.

Je n'en dirai qu'un mot : leur travail est étonnant. Jamais il n'est arrivé en manœuvres qu'un rapport par chien ne soit pas arrivé à destination. Mais les chiens se fatiguent vite ; il faut savoir limiter leur emploi au strict nécessaire et les reposer.

J'ai demandé à la Commission de défense nationale, l'automne passé, qu'on veuille bien, après cette expérience

de 5 ans, poursuivre les essais sur une base plus solide en organisant un chenil, où l'on dresserait les chiens. Au contraire de ce qui se passe aujourd'hui, on les remettrait donc, prêts à travailler, à leurs conducteurs. Ceux-ci s'annonceraient au cours de leur école de recrue. On se renseignerait à leur sujet, et ils seraient appelés au prorata des chiens disponibles à venir s'initier pendant les 15 derniers jours de leur école, ou les trois dernières semaines, à ce service.

Le cdt. du 2^{me} C. A. qui est le promoteur des essais de chiens de guerre, préconise l'organisation d'un chenil de dressage à St-Maurice, dans les forts. Je le verrais, moi, de préférence, sur la frontière, chez nos douaniers. On pourrait, avec leur concours, et sans déranger beaucoup leur service, au contraire, préparer un nombre presque illimité de chiens, car il serait très facile de former dans cette troupe hors ligne d'excellents instructeurs. Dans les forts, nous aurions au contraire toutes les peines du monde à trouver les deux hommes capables de dresser quelques chiens par an, en dehors du service qui leur incombe.

Quoi qu'il en soit, les expériences faites jusqu'ici nous interdisent de suspendre les essais commencés. Ce serait un acte d'ingratitude envers celui qui en fut l'initiateur, et un malheur pour l'armée.

La guerre de chasse.

Dans la situation de guerre de la Br. I. 6, il était tout indiqué d'expérimenter pour la 4^e fois les patrouilles de chasse. Le R. I. 9 a donc reçu l'ordre de m'envoyer, à St-Imier, 4 patrouilles F. M. de 6 hommes chacune et je les ai instruites moi-même le dimanche soir. Ces Juraissiens connaissaient tous plus ou moins la région. Je les ai envoyés le lundi matin dans le terrain, compartimenté à leur intention en 4 secteurs longitudinaux, dans lesquels ces patrouilles devaient opérer. Chacune d'elles reçut une carte au 1 : 100.000, sur laquelle ces secteurs étaient reportés.

Basé sur de précédentes expériences, je leur avais donné

comme consigne, avant toute autre préoccupation, d'échapper aux vues de l'ennemi. En fait, celui-ci les a traversées avec ses troupes de combat sans en éventer une seule, et peu à peu se trouvant sur ses derrières, elles se sont mises à l'œuvre. Leurs interventions, toutes réussies, mais contre des objectifs d'importance variable, ont été de 6 en moyenne par patrouille. Leur crainte de se faire voir, a été, selon mes ordres, leur souci dominant. Elles l'ont peut-être exagéré même, et leur tableau de chasse, qui porte déjà quelques pièces importantes, eût été plus brillant encore, si elles avaient suivi de plus près les troupes combattantes. Cependant cette prudence, quelque peu excessive en manœuvres, cadrait assez bien avec la réalité. On peut dire que les résultats obtenus en 1932 confirment et accentuent encore ceux des expériences précédentes.

La guerre de chasse est bien notre seule protection contre l'attaque brusquée. Un raid de troupes ennemis cherchant à s'assurer le débouché du Jura dans la vallée de l'Aar serait une entreprise plus que téméraire avec la guerre de chasse sur ses derrières. Tout envahisseur hésiterait à l'entreprendre, s'il avait la perspective d'une parade de ce genre.

Conclusion.

Nous croyons fermement que l'utilité des manœuvres dépend essentiellement de leur dosage en vraisemblance. Mais la vraisemblance intégrale n'est pas réalisable. On peut s'en approcher plus ou moins, on ne l'atteindra jamais complètement. N'empêche qu'elle doit être, pour celui qui prépare et dirige des manœuvres, le souci dominant.

Mais il ne suffit pas d'une situation initiale, plus ou moins acceptable ; pour créer cette vraisemblance, il faut encore qu'elles se déroulent normalement d'après les dispositions prises par les chefs de parti, et non pas d'après les interventions de celui qui les dirige. Une décision arbitraire fausse le tableau, et détruit instantanément tout intérêt chez les exécutants. Elle les prive surtout d'ensei-

gnements salutaires. On ne doit pour ainsi dire pas sentir l'influence de la direction sur le cours des manœuvres.

C'est du moins mon avis, et voici les principaux arguments que je puis invoquer en sa faveur. Tout d'abord, nos manœuvres sont de trop courte durée pour que nous puissions y aborder successivement deux ou plusieurs situations différentes, et tirer de chacune un réel profit en les exploitant comme elles l'exigeraient.

Ensuite les partis, qui tablent sur un changement artificiel de la situation pour le lendemain déjà, selon l'invariable pratique de nos manœuvres, ne travaillent pas comme ils le feraient s'ils étaient abandonnés jusqu'au bout aux seules ressources de leurs initiatives et aux conséquences de leurs décisions. Y a-t-il plus de clarté d'ailleurs lorsque la direction intervient dans les opérations, prescrivant ceci à l'un, cela à l'autre ? Bien au contraire ! C'est souvent le meilleur moyen de tout embrouiller. Avec ce système, les exécutants ne savent plus toujours où ils en sont et ce que l'on attend d'eux. Nous en avons eu de frappants exemples, et le tableau de guerre, que devraient offrir des manœuvres, finit toujours par y perdre ses dernières couleurs.

Aussi, basé sur ces expériences, me suis-je abstenu aux manœuvres de la 2^e division, l'année passée, de toute immixtion arbitraire dans le jeu de guerre. Les partis ont pu résoudre leur tâche sans aucune entrave.

J'ai donné, en tout et pour tout, deux renseignements au cours de ces manœuvres, au Parti bleu, renseignements qui ont eu d'ailleurs une influence directe sur ses décisions. Mais ces renseignements, je les lui devais, puisqu'il les aurait eus en réalité. Ils se rapportaient à des événements, inévitables ou naturels, par conséquent prévisibles, survenus aux troupes voisines. Je les rappelle : le premier fut le décrochage du R. I. 9 supposé, qui avec son dispositif étiré à l'excès et sans profondeur de troupes de couverture, ne pouvait attendre sur son front initial l'attaque rouge qui le menaçait ; le second, l'arrivée du R. I. lw. 43 à Moûtier, qui, par ordre de division, venait relever le R. car. 12 sur la

Montagne du Droit, permettant ainsi au colonel Schüpbach de ramener ses troupes à la rescoufle de celles que pressaient dans le vallon de St-Imier des forces ennemis très supérieures.

Mais en plus de cette liberté d'action, presque illimitée, que j'ai donnée aux deux partis pour l'exécution de leur mission, j'ai tout fait pour entourer ces manœuvres d'une certaine atmosphère de vérité, sans laquelle elles ne sauraient être que de nocives parodies de la guerre. C'est ainsi que j'ai pris mon thème dans le cadre de la défense nationale. C'est pour cette raison toujours que j'ai demandé aux troupes et à leurs chefs, par des directives spéciales, de se pénétrer de leurs rôles au point d'éviter tout ce qui ne donnerait pas l'impression de la vérité. Sans être complètement parvenus à cette vérité que je recherchais, nous avons donc fait ce que nous pouvions dans ce sens, persuadés que nous sommes que la valeur des manœuvres se mesure au degré de leur vraisemblance. Et ce qui m'a satisfait, c'est de trouver, l'autre jour, la confirmation de cette conviction personnelle dans le rapport de notre Chef d'E. M. G. sur les manœuvres italiennes dirigées par le Général Grazoli, et auxquelles il fut invité l'an dernier :

On y peut lire (p. 52) de la plume du lieut.-colonel Dubois, qui l'accompagnait :

« Le Général directeur des manœuvres a dit au colonel cdt. de corps Roost qu'il s'efforcerait de faire des manœuvres qui se rapprochassent de la réalité, c'est-à-dire qu'il désirait qu'on aille lentement, pour donner le temps aux chefs et aux états-majors de travailler et pour permettre aux exécutants de préparer leurs actions, en mettant en place, dans de bonnes conditions, et l'infanterie et l'artillerie. »

Loin de moi l'outrecuidance de m'appliquer l'adage : « Les grands esprits se rencontrent » mais je suis heureux, tout au moins en cette circonstance, de m'être rencontré avec de grands esprits.

Colonel-divisionnaire DE DIESBACH.